

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 25 OCTOBRE 2012 – 12 H 30**

Affiché le 2 novembre 2012

Date de la convocation : le 18 octobre 2012
Nombre de Conseillers en exercice : 49.

Étaient présents : Mme Martine LIGNIERES-CASSOU, Maire, Présidente ; M. DUCHATEAU, Mme DENIS, M. FAUTHOUX, Mme LÉROU-POURQUÉ, M. LACLAU-LACROUTS, Mme LERBET-SERENI, Mme CASTERA, M. MARBOT, M. LAVIGNOTTE, Mme CABANNES, Adjoint au Maire ; Mme RODDE, M. LACRAMPE, Mme JUYOUX, M. PEDEUTOUR, Mme BERNARD, M. JUBAULT-BREGLER, M. MAISON, M. DARTIGOLLES, Mme LABAT-CHAHID, M. DESCORPS, Mme ABOUSLEIMAN, M. DE FONTENELLE, Mlle BLED, Mme TARDEL, M. LESTORTE, M. BRIN, M. PERES, M. LAURAND, Mlle WOLFS, M. URIETA, M. ARRAOU, Mme LIPSOS-SALLENAVE, Mme GOULESQUE, **Conseillers Municipaux.**

Étaient représentés : Mlle MAZA (qui a donné pouvoir à M. MAISON), M. CANTON (qui a donné pouvoir à Mme CABANNES), Mme HADIDA (qui a donné pouvoir à M. MARBOT), M. HUERGA (qui a donné pouvoir à M. LAVIGNOTTE), Mme LAGREZE (qui a donné pouvoir à M. DUCHATEAU), Mlle ESPAGNAC (qui a donné pouvoir à Mme la Maire), Mme BENSOUSSAN (qui a donné pouvoir à Mlle WOLFS), M. BAYROU (qui a donné pouvoir à M. PERES), Mme BOUSCAYROL (qui a donné pouvoir à M. BRIN), M. CASTY (qui a donné pouvoir à Mme GOULESQUE).

Étaient excusés : M. BONIFACE, Mme IRIART, Mme RAUCOULES, M. ISSEINI, Mme DELLA .

Secrétaire de séance : M. LAVIGNOTTE

Chronique de Madame la Maire ouvrant la séance du Conseil Municipal

Hommage à Madame Marguerite Marie GRIMALDI

La fin de la semaine dernière, la Ville de Pau - André DUCHATEAU pourrait vous en parler mieux que moi - a perdu une de ses figures majeures, qui était Marguerite Marie (Mitte) GRIMALDI. C'était une grande amie de Lydie LABORDE.

Elle a eu une vie au service des autres.

Très dévouée, très humaine, elle a siégé au Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) durant plus de trente ans.

C'était quelqu'un qui avait un très, très fort caractère. Peut-être que certains d'entre vous se souviennent de ses frictions, parfois, avec André LABARRERE.

Elle nous a quittés la semaine dernière et je voulais que nous lui rendions hommage.

S'adressant à Monsieur André DUCHATEAU (Premier Adjoint, en charge de l'Action sociale) :
André si tu veux dire un mot...

Monsieur André DUCHATEAU :

« Oui, effectivement, c'était une personne qui venait tous les lundis à la commission d'aide sociale facultative.

Pendant plus de trente ans elle a œuvré aux côtés de Lydie LABORDE, avec, je dirais, sa bonté, sa fermeté aussi. Elle faisait partie de cette génération qui a connu l'Occupation, la reconstruction.

C'est vraiment une belle personne qui s'en va et qui nous laisse un beau souvenir d'engagement totalement gratuit et de bonté au service des autres ».

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour de l'affaire suivante :

N°	RAPPORTEUR	AFFAIRE
2	Mme la Maire	Autorisation de mission dans l'exercice de mandats spéciaux

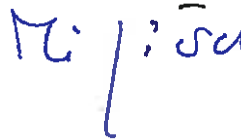
Avis favorable du Conseil municipal

N°	AFFAIRES	VOTES
1	<p>Participation de l'employeur au financement de la protection sociale complémentaire des agents</p> <p>(Rapporteur : Mme la Maire)</p> <p>Une prise en charge par l'employeur a été mise en place dès 2008 pour un tiers des agents de la Ville de Pau en ce qui concerne la protection sociale complémentaire.</p> <p>Avec la parution du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011, portant application du dispositif prévu par la loi du 2 février 2007, les employeurs publics territoriaux, peuvent désormais, dans un nouveau cadre légal, participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents.</p> <p>Le Conseil municipal :</p> <ol style="list-style-type: none">1) met un terme au dispositif actuel de versement des 15 € par mois pour la complémentaire santé ou pour le maintien de salaire pour les agents dont le revenu brut mensuel moyen est inférieur à 1560 € ;2) approuve le nouveau système d'aide au financement de la protection sociale des agents ;3) prévoit les imputations budgétaires correspondantes.	Adopté à l'unanimité

2	Autorisation de mission dans l'exercice de mandats spéciaux (Rapporteur : Mme la Maire) Par délibération n°30 du 30 mai 2002, le Conseil municipal a défini les modalités juridiques liées à l'exercice de mandats spéciaux par les adjoints et conseillers municipaux. Le Conseil municipal : - approuve la mission de Madame Mina LABAT-CHAHID, Conseillère municipale déléguée au Commerce, à Rabat (Maroc), pour accompagner Madame la Maire, représentant la Ville de Pau, à l'occasion du concert donné par l'Orchestre de Pau Pays de Béarn.	Adopté à l'unanimité
----------	---	----------------------

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures.

La Maire,



Martine LIGNIERES-CASSOU